

La HAS publie la liste des membres de la commission technique des vaccinations nouvellement créée.

Après avoir lancé un appel à candidature en début d'année, la Haute Autorité de Santé (HAS) a nommé la semaine dernière 20 membres à la commission technique des vaccinations de la HAS.

Cette commission intègre dorénavant la HAS au sein de l'élaboration de la politique de vaccination et renforce, notamment, la dimension de l'évaluation économique dans l'élaboration des recommandations vaccinales. L'agence précise clairement que « cette nouvelle commission aura pour mission d'émettre des recommandations vaccinales, y compris en urgence, et de proposer des adaptations du calendrier vaccinal ».

Cette commission d'expertise qui s'est réunie pour la première fois ce mardi 25 avril est présidée à l'heure actuelle par le Pr. Agnès Buzyn, présidente de la HAS.

Pour asseoir une volonté de « transversalité » au sein de cette nouvelle commission, 3 vice-présidents ont été désignés :

- Le Pr. Christian Thuillez : membre du collège de la HAS et président de la commission de la transparence
- Christian Saout : membre du collège de la HAS et président de la commission évaluation économique et de santé publique
- Le Pr Daniel Floret : ex-président du comité technique des vaccinations au HCSP

Ainsi il est accessible sur le site de la HAS la liste des membres constituant cette équipe d'experts et qui est composée de :

- 11 médecins de spécialités différentes (3 spécialités restent à pourvoir lors de la publication de cette première liste)
- 3 microbiologistes dont 1 immunologiste
- 1 infirmier
- 1 pharmacien
- 1 économiste de la santé
- 1 chercheur en sciences humaines et sociales
- 1 biostatisticien
- 1 représentant des patients.